

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 novembre 2020 à la salle du conseil, située au 722, Chemin des 4e et 5e Rangs à Clermont.

Présents :

Absent :

M. Daniel Céleste, maire
M. Robert Paquette, conseiller
M. Michael Dupuis Souigny, conseiller
Mme Viky Goyette, conseillère
Mme Julie Therrien, conseillère
Mme Stéphanie Pelletier, conseillère
M. Bruno Therrien, conseiller

Était également présente, Mme Lise Therrien, directrice générale et secrétaire-trésorière. Mme Therrien certifie que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2020-11-138

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 3 novembre 2020

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour.**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020.**
4. **Approbation des dépenses de la Municipalité du mois d'octobre 2020.**
5. **Approbation des dépenses des lots intra municipaux du mois d'octobre 2020.**
6. **Correspondance**
7. **Rapport des élus**
8. **Période de questions**
9. **Diverses résolutions :**
 - 9.1 **Achat équipement entretien chemin**
 - 9.2 **Lumière solaire intersection RTE 111 et Chemin des 4^e et 5^e rangs**
 - 9.3 **Affichage pour des employés patinoire et panier de Noël**
 - 9.4 **Avis de motion et projet de règlement #235 Taux de taxe 2021**
 - 9.5 **Vente du lot #5 906 564**
 - 9.6 **Résolution frais supplémentaire collecte déchet et recyclage**

9.7 Résolution frais supplémentaire déneigement hiver 2020-2021

9.8 Demande de rencontre Ministère des transport

9.8 Résolution réparation du pont 182

9.9 Démarche pour non-respect du Règlement sur les nuisances

9.10 Compte épargne ET4- Incitatif à la construction

9.11 Demande d'aide entretien chemin Lac Sauvage

9.12 Constitution comité PFM et Mada

9.13 Borne de cadastre perdu

9.14 Maison des jeunes

9.15 Déneigement cour d'école 87.15\$ de l'heure

10. Sujet divers

11. Clôture de l'assemblée

2020-11-139 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

Il est proposé par madame Julie Therrien appuyé de madame Stéphanie Pelletier et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 6 octobre 2020 tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-11-140 4. APPROBATION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DU MOIS D'OCTOBRE

Il est proposé par madame Vicky Goyette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois d'octobre, et ce, pour un montant de 40725.82\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

2020-11-141 5. APPROBATION DES DÉPENSES DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DU MOIS D'OCTOBRE

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois d'octobre, et ce, pour un montant de 25987.40\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

6. CORRESPONDANCE

7. RAPPORTS DES ÉLUS

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un comité de citoyen de Chemin Val Clermont est présente les problématiques rencontrés suite à la réduction de charge du pont 182 et des inconvénients reliés à cette décision.

9. RÉOLUTIONS :

2020-11-142 9.1 ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR ENTRETIEN CHEMIN

ATTENDU QUE la Corporation des chemins d'hiver sera dissoute au printemps 2021;

ATTENDU QUE la municipalité doit envisager des solutions de rechanges pour l'entretien des chemins d'hiver;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Michael Dupuis Souigny appuyé de madame Stéphanie Pelletier et résolu à l'unanimité de faire des démarches d'achat d'équipements pour l'entretien, afin d'évaluer les coûts de l'option de faire nous même l'entretien des chemins d'hiver. **ADOPTÉ**

2020-11-143

9.2 LUMIÈRE SOLAIRE INTERSECTION RANG 4 ET5 ET RTE111

ATTENDU QUE l'intersection de la route 111 et chemin des 4^e et 5^e rangs n'est pas éclairé et dangereuse pour les automobilistes qui ne voient pas bien l'intersection;

ATTENDU QUE les coûts pour apporter l'électricité à cette intersection sont très élevé;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Robert Paquette et appuyé de madame Viky Goyette de faire l'achat d'un lampadaire solaire au coût de 5850\$ plus taxes et d'en faire l'installation à l'intersection. **ADOPTÉ**

2020-11-144

9.3 PUBLIPOSTE ÉTUDIANT PATINOIRE ET PANIER DE NOËL

ATTENDU QUE chaque année, la municipalité embauche des étudiants pour l'entretien de sa patinoire extérieure;

ATTENDU QUE la municipalité a ouvert le poste et distribué l'offre d'emploi par publiposte à tous les étudiants du territoire, ainsi que la campagne de panier de Noël;

ATTENDU QUE la municipalité embauchera tous les étudiants qui donneront leur nom et répartira équitablement le travail entre eux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur madame Julie Therrien, appuyé de madame Viky Goyette et unanimement résolu d'engager tous les étudiants qui donneront leurs noms et ce, au taux horaire prévue dans la politique salariale en vigueur. **ADOPTÉE**

2020-11-145

9.4 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT #235 TAUX DE TAXES 2021

Un avis de motion et dépôt de projet de Règlement #235 Taux de taxe 2021 est déposé par monsieur Robert Paquette.

2020-11-146

9.4.1 VENTE DU LOT #5 906 564

CONSIDÉRANT l'entente établie par courriel entre la Municipalité de Clermont et M. Alexandre Richer et Mme Marie-Pierre Barrette pour l'achat du lot # 5 906 564;

CONSIDÉRANT que cette vente est assujetti au Règlement #214 Politique de vente de lots;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruno Therrien, appuyé par Madame Stéphanie Pelletier, et résolu à l'unanimité:

- d'autoriser la vente du lot 5 906 564 du cadastre du Québec, à M. Alexandre Richer et Mme Marie-Pierre Barrette

- de fixer le prix de vente à 7100\$, plus les taxes applicables,
- d'autoriser le maire, monsieur Daniel Céleste, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Clermont, le contrat de vente préparé par Me Audrey-Ann Mercier, notaire. **ADOPTÉ**

2020-11-147

9.5 RÉOLUTION FRAIS SUPPLÉMENTAIRES COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE CHEMIN VAL CLERMONT EST

ATTENDU QUE la réduction de la charge permise du Pont 182 occasionne des frais supplémentaires à la Municipalité de Clermont pour la collecte des déchets et du recyclage d'environ deux cents dollars par semaine de cueillette;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité de demander le remboursement des frais supplémentaires au Ministère des Transports.

2020-11-148

9.6 RÉOLUTION FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DÉNEIGEMENT CHEMIN VAL CLERMONT EST

ATTENDU QUE la réduction de la charge permise du Pont 182 occasionne des frais supplémentaires à la Municipalité de Clermont pour le déneigement du secteur Val Clermont Est;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité de demander le remboursement des frais supplémentaires au Ministère des Transports.

2020-11-149

9.7 DEMANDE DE RENCONTRE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE les citoyens du Chemin Val Clermont ainsi que la municipalité ont beaucoup de questions pour le Ministère du Transports en lien avec la réductions des charges des ponts dans notre secteur;

ATTENDU QUE plusieurs contacts courriel ont été fait et que certaines questions demeurent sans réponses;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Stéphanie Pelletier appuyé de madame Viky Goyette qu'une demande de rencontre soit faite au Ministre des Transports ainsi qu'a la député Mme Blais pour répondre aux questions qui sont demeurés en suspens. **ADOPTÉ**

2020-11-150

9.8 RÉOLUTION DEMANDE DE RÉPARATION DU PONT 182 CHEMIN VAL CLERMONT EST

ATTENDU QUE le pont 182 nécessite des réparations telles que la charge portante à été réduite de charge légale à une charge maximum de 10 tonnes;

ATTENDU QUE cette réduction de charge portante cause des inconvénients majeurs aux utilisateurs habituels du pont 182, qui n'ont aucune autre alternative pour se rendre à destination, puisqu'il s'agit d'un cul de sac;

ATTENDU QUE des entrepreneurs qui ont des intérêts financiers du côté Est du pont n'y ont plus accès et que par conséquent cela engendre des pertes financières pour eux;

ATTENDU QUE des équipements forestiers entre autres se retrouvent du côté Est du pont et que ces mêmes équipements n'ont plus droit de traverser le pont 182 pour se rendre du côté Ouest de ce même pont et que cette situation se traduit également par des pertes financières pour eux puisque ces équipements ne peuvent être mis en service;

ATTENDU QUE les services incendie ne pourraient traverser le pont advenant une problématique du côté Est du Pont;

ATTENDU QUE les services de livraison de matériaux, services de vidange et de déneigement entre autres ne peuvent plus être offerts du côté Est du pont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Stéphanie Pelletier, secondé par monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité que des démarches immédiates soient entreprises auprès du Ministère des Transports pour qu'une solution à très court terme puisse être identifiée de sorte à permettre à réactiver la charge légale sur ce pont dans les meilleurs délais.

2020-11-151

9.9 DÉMARCHE POUR NON-RESPECT DU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des plaintes pour non-respect du Règlement sur les nuisances;

ATTENDU QU'une lettre enregistrée a été envoyé mais non ramasser par le citoyen;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu à l'unanimité de contacter le citoyen par huissier. **ADOPTÉ**

2020-11-152

9.10 DÉSIGNATION COMPTE ÉPARGNE ET4- INCITATIF À LA CONSTRUCTION

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont a adopté par résolution numéro 2017-07-110 le règlement #207 Incitatif à la Construction;

ATTENDU QUE ce règlement inclus la constitution d'un fond de réserve de 50000\$ destinés à l'incitatif ;

ATTENDU QUE la municipalité détient un compte épargne (ET-4) qui pourrait servir à la constitution de ce fonds;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de madame Julie Therrien de constituer le fonds dans le compte ET-4 existant de la municipalité au montant de 50000\$. **ADOPTÉ**

2020-11-153

9.11 DEMANDE D'AIDE ENTRETIEN DES CHEMIN LAC SAUVAGE

ATTENDU QUE un partie du Lac Sauvage n'est pas déneiger par la municipalité et que cela engendre des coûts supplémentaires aux citoyens pour le déneigement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Robert Paquette et résolu à l'unanimité d'octroyer un montant de 1200\$ au comité du Lac Sauvage pour le déneigement de leur secteur. **ADOPTÉ**

2020-11-154

9.12 ÉLABORATION DE LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) ET MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE (PFM)

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Clermont s'est positionné en faveur d'une élaboration d'une démarche MADA et d'une mise à jour de sa PFM;

ATTENDU QUE monsieur Robert Paquette, conseiller municipal, a été désigné à titre de responsable de la question « Aînés » au sein du conseil et qu'à ce titre, il assumera la présidence du comité de pilotage de la municipalité;

ATTENDU QUE ledit comité de pilotage se verra confier le mandat d'élaborer la politique et le plan d'action MADA ainsi que de procéder au bilan et à la mise à jour de la politique et du plan d'action PFM;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par, monsieur Michael Dupuis Souigny, appuyé par madame Viky Goyette et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de pilotage des démarches MADA et PFM:

- Lise Therrien : Chargé de projet
- Robert Paquette : Président et responsable question des Aînés
- Michael Dupuis Souigny : Responsable question familles
- Marcel Gagné : Représentant des aînés
- Gabriel Tenhave : Représentante famille
- Sara Bégin : Représentante organismes communautaires
- Chantal Langlois : Représentante organismes publics

2020-11-155

9.13 BORNE DE CADASTRE ABSENT

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont procédera à la vente du lot #5 906 564 et qu'il manque une borne de cadastre sur le lot;

ATTENDU QU'une soumission pour replanter la borne a été demandé à Patrick Descarreaux , Arpenteur Géomètre Inc et que celle-ci est au maximum de 625\$ plus taxe;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de madame Stéphanie Pelletier et résolu à l'unanimité de faire replanter la borne de cadastre pour compléter la vente du terrain.
ADOPTÉ

2020-11-156

9.14 MAISON DES JEUNES

ATTENDU QUE la maison des jeunes ne comptent aucune présence depuis son ouverture;

ATTENDU QUE l'animatrice a fait tout en son pouvoir pour intéresser les jeunes a participer;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Julie Therrien appuyé de madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité de reporté l'ouverture après la période des fêtes, soit le 15 janvier 2021. **ADOPTÉ**

2020-11-157

9.15 DÉNEIGEMENT COUR D'ÉCOLE

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont a reçu une demande de la Commission Scolaire pour le déneigement de la cour d'école Pavillon de l'Envol au même coût et condition que l'an passée, soit de 87.15\$ de l'heure;

ATTENDU QU'une demande du conseil a été faite pour vérifier si la Commission Scolaire avait reçu une soumission d'un contracteur, et le pourquoi elle n'avait pas retenue cette soumission;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de monsieur Robert Paquette et résolu à l'unanimité de vérifier auprès de la Commission Scolaire pourquoi la soumission n'a pas été retenue, et de prendre la décision la plus avantageuse pour la Commission Scolaire. **ADOPTÉ**

2020-11-158

9.16 CONTRAT COLLECTE DÉCHÈTS ET RECYCLAGE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite renouveler son contrat pour la cueillette de matières résiduelles et recyclable avec Les Entreprises J.L.R inc pour les années 2021-2022;

ATTENDU QUE le coût de la cueillette et le transport des matières résiduelle et recyclable sur le territoire de la municipalité est de 23775\$ pour l'année 2021 plus taxe, et de 24375\$ pour l'année 2022, incluant frais d'administration, voyages supplémentaires.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de madame Stéphanie Pelletier et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de cueillette de matières résiduelles et recyclable avec Les Entreprise J.L.R inc et d'autoriser monsieur Daniel Céleste pour la signature du contrat. **ADOPTÉ.**

10. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE

11. SUJETS DIVERS :

2020-11-159

12. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Stéphanie Pelletier et secondé par madame Viky Goyette de lever la séance à vingt et une heures dix. (21HR10).

Daniel Céleste,
Maire

Lise Therrien,
Directrice général

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.